

## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 11-2013

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 11-2013, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'ajouter, pour la zone résidentielle Ra26, l'usage *Salon de coiffure*, et afin de limiter la superficie maximale de plancher utilisée pour cet usage dans cette zone;
- QUE le règlement numéro 11-2013 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 27 novembre 2013;
- QUE le règlement numéro 11-2013 est entré en vigueur le 2 décembre 2013, suite à la délivrance du certificat de conformité émis par M. Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière.

Donné à La Pocatière ce 6 décembre 2013.

Danielle Caron, OMA  
Greffière